

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROJET D'APPUI AUX INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA VALLEE DE L'OUEME (PAIA-VO)

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)



AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX URBAINS

certifiée ISO 9001 : 2015 par AB Certification sous le n° A1151

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

IAS N° : 01/PAIA-VO/AGETUR/2022
Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Projet : Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé
Nom du Marché : Travaux confortatifs sur le tronçon de digue-piste Azowlissè-Dannou dans la Commune d'Adjohoun
Pays : République du Bénin
Prêt/Crédit/Don N°: Don FEM N° : 5550155000401 du 17 octobre 2014/P-BJ-AAO-005

Méthode de passation de Marché : Appel d'Offres National (AON)

AON N° : 01/PAIA-VO/AGETUR/2022

Émis le : 1^{er} mars 2022

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FEM) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux confortatifs sur le tronçon de digue-piste Azowlissè-Dannou dans la Commune d'Adjohoun
2. L'Agence d'Exécution des travaux Urbains (AGETUR-SA), Maître d'Ouvrage Délégué sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution en un lot unique dans un délai de trois (03) mois calendaire les travaux présentant les caractéristiques dans les données particulières :
 - Lot ADPA01A : travaux confortatifs sur le tronçon de digue-piste Azowlissè-Dannou dans la Commune d'Adjohoun (6,025km) comprenant :
 - les travaux de terrassement ;
 - la mise en place d'une couche de roulement en matériaux de bonne qualité;
 - la construction de huit (08) dalots cadres en béton armé de sections variant entre 180x220 à 250x200

- Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020);
 - Justifier d'un chiffre d'affaires moyen des bilans certifiés au cours des cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) au moins égal à quatre cent cinquante millions (450.000.000) de francs CFA pour le lot ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée du Client, d'un montant au moins égal à cent millions (100.000.000) de francs CFA (produire une attestation financière à cet effet) ;
 - Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020), au moins deux (02) marchés portant sur des travaux de BTP incluant du terrassement et la construction d'ouvrages de franchissement correspondant au moins à 25 000 m² de surface et/ou 10 000 m³ de remblai et/ou 10,00km de route en terre et la construction de cinq (05) dalots cadre en béton armé de section hydraulique minimale de 4m² chacun, avec une valeur minimale par marché de cent-vingt (120 000 000) FCFA HT, de complexité similaire et terminés pour l'essentiel.
Se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de : L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à partir du 1^{er} mars 2022 de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures locales (GMT+1).
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être retiré gratuitement par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé par copie physique et la version électronique par téléchargement à partir d'un lien qui sera communiqué.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 mars 2022 à 10 heures précises heure locale (GMT+1). La soumission des Offres par voie électronique « ne

sera pas » autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le 31 mars 2022 à 10 heures 30 minutes précises heure locale (GMT+1)

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission pour un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)
Lambert KOTY, Président Directeur Général
5089, Avenue Jean Paul II, Route de l'Aéroport, en face de la clôture du domaine de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)
Secrétariat de la Direction Technique au Rez-de-Chaussée
01 BP : 2780 Cotonou ; Tél (229) 21 30 51 10/21 30 51 71 ; Fax : (229) 21 30 51 30
Email : dgagetur@agetur.bj et mbocove@agetur.bj
Cet avis est également disponible sur le site de l'AGETUR SA : <http://www.agetur.bj>

Cotonou, le 1^{er} mars 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Lambert KOTY

(Président Directeur Général)